

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

CRÉATION DE BUREAUX DE TABAC

Il est porté à la connaissance du public que trois nouveaux bureaux de tabac vont être créés dans la Principauté aux endroits ci-après désignés : boulevard de la Condamine, boulevard de l'Observatoire, quartier Saint-Michel.

Les personnes qui désireraient obtenir la concession, de ces nouveaux débits sont priées d'adresser sans retard leurs demandes à S. Exc. le Gouverneur Général. On pourra prendre communication au Gouvernement des conditions auxquelles sera subordonnée l'exploitation de ces concessions, que Son Altesse Sérénissime a décidé de réserver de préférence aux candidats de nationalité monégasque.

FÊTE DE LA SAINTE-CÉCILE

La fête de la Sainte-Cécile a donné lieu, dimanche, aux manifestations traditionnelles, qu'un temps agréable a favorisées.

Dès 8 h. et demie, les diverses Sociétés musicales de la Principauté se sont réunies sur la place de la Visitation et formées en cortège pour se rendre à la Cathédrale où la messe d'usage a été dite par M^{gr} Mercier, curé de la paroisse. Au cours de cette cérémonie, après l'audition de l'Hymne Monégasque exécuté par la *Philharmonique*, la chorale *l'Avenir*, la *Lyre Monégasque*, l'*Estudiantina*, la *Philharmonique* et l'*Accord Parfait* se sont fait successivement entendre.

Après la messe, les Sociétés ont traversé en cortège les rues de Monaco, défilé devant le Palais de S. A. S. le Prince de Monaco et sont revenues sur la place de la Visitation où a eu lieu la dislocation.

A 10 h. et demie, la *Lyre Monégasque* a donné sur la place d'Armes un très beau concert qui avait attiré une foule considérable. Tous les morceaux, exécutés sous la direction de M. Audibert, ont été vigoureusement applaudis.

A la même heure, l'*Accord Parfait* faisait entendre à l'assemblée élégante réunie à l'église Saint-Charles un concert dirigé par son chef M. Borghini.

Les membres de la *Philharmonique* se réunissaient à 11 h. et demie sur la place d'Armes et se rendaient en cortège à l'hôtel du "Pavillon Doré" où devait avoir lieu le banquet de cette société.

La table, brillamment décorée, avait été dressée dans la grande salle à manger de l'hôtel. En l'absence de M. de Loth, maire de Monaco, la présidence était occupée par M. Bérenger.

Parmi les convives citons : MM. Gindre, président de la Chorale; A. Blanchy, trésorier de la *Philharmonique*; Néri, président de la *Société*

des Régates; Noghès, vice-président de la *Philharmonique*; Cioco, président de l'Association des Anciens Elèves des Frères; Natta, vérificateur des Douanes à Vintimille; Muris, chef du Personnel au Casino de Monte Carlo; Commandant Plati, vice-président de la *Lyre*; L. de Castro, président du *Groupe d'Etudes*; Ch. Aurégia, secrétaire de la *Philharmonique*; L. Aurégia, directeur de l'Imprimerie de Monaco; Dr Venturini, président de la Colonie Italienne; H. Bellando, vice-président des *Amis de la Jeunesse*; Curti, vice-président de l'*Accord Parfait*; Botta et P. Olivier, commissaires-rapporteurs de la *Philharmonique*; Vialet, vice-président de la Colonie Française; Rebours, président de l'*Estudiantina Monégasque*; Nef, chef de la chorale; Audibert, chef de la *Lyre*; Borghini, chef de l'*Accord Parfait*; Fissore, vice-président de l'*Herculis*; Dauphin, Milon de Peillon, Quilichini, Jaspard, Caponi, etc.

Au dessert, M. Bérenger a prononcé un excellent discours dans lequel il a manifesté le regret causé par l'absence de M. de Loth, rappelé la mémoire des membres de la Société morts dans le courant de l'année, salué les victimes de la catastrophe des Gorges du Loup, formé des vœux pour le prompt rétablissement de M. Lorenzi, levé son verre aux présidents des Sociétés et Comités de bienfaisance présents, au chef de musique et aux membres de la *Philharmonique*, à la Société des Bains de Mer, au Gouvernement, et terminé par les paroles suivantes, auxquelles tout l'auditoire s'est chaleureusement associé :

« J'ai réservé pour la fin une santé, la plus chère, la plus précieuse, celle de notre Auguste Souverain.

« Buvons à notre Prince, au grand savant, au mutualiste qui, au dernier Congrès de Nice, s'est affirmé le défenseur de cette œuvre toute d'humanité.

« Lorsque sera résolu le problème de paix fraternelle qui hante la pensée de Son Altesse Sérénissime et que, toutes frontières supprimées, les peuples, délivrés de la crainte du fléau de la guerre, pourront, sans contrainte et sans arrière-pensée, unir leurs efforts et marcher à la conquête de la suprême civilisation, nous pourrons comme aujourd'hui tourner nos regards vers le grand pacificateur.

« A S. A. S. le Prince Albert 1^{er} !
« A la Famille Souveraine ! »

Des toasts fort applaudis ont ensuite été portés par M. Félix Gindre, comme doyen des présidents des Sociétés représentées, et M. Natta qui a fait en italien l'éloge des Sociétés monégasques. Puis M. Adolphe Blanchy, membre de la Commission communale, a donné lecture de la lettre par laquelle M. de Loth s'excusait de n'avoir pu assister à la réunion.

La Société chorale *l'Avenir* de Monaco s'est, à son tour, assemblée le soir, à l'hôtel de Paris, en un banquet présidé par M. Gindre, président de la Société. M. Gindre avait, à sa droite, M. Rous-

sel, secrétaire général du Gouvernement, et, à sa gauche, S. G. M^{gr} du Curel, évêque de Monaco.

Les convives étaient au nombre de 200. On remarquait à la table d'honneur : M. Pietri, M. Valentin, M. Noghès, M. Neri, M. A. Blanchy, docteur Venturini, M^{gr} Mercier, M. Léon Jehin, M. Nef, M. Henri Tairraz, commandant Plati, M. G. Bérenger, M. Muris, M. Cioco, M. Vialet, M. Marsan, M. Vatrican, M. Gamba, M. Natta, nos confrères P. Casimir, Chiabaud, Mathieu.

Au dessert, M. Gindre a prononcé un discours fort applaudi dans lequel il a rappelé les succès nombreux remportés par *l'Avenir*, levé son verre en l'honneur de LL. AA. SS. le Prince régnant et le Prince Héritaire et porté la santé de tous ceux qui contribuent à la prospérité de la Société.

M. Roussel, secrétaire général, a remercié des sentiments exprimés à l'égard de S. Exc. le Gouverneur Général et au sien, fait l'éloge de la musique et du sol monégasque où elle s'est si heureusement développée et bu à la continuité des succès des Sociétés.

S. G. M^{gr} du Curel, rappelant la réception organisée par S. Exc. le Gouverneur Général à l'occasion de la Saint-Albert et le succès qu'y ont remporté les différentes Sociétés musicales, félicite à son tour les membres de *l'Avenir* de Monaco et porte un toast à M. Gindre, à M. Roussel, à tous les convives et enfin à la France et à l'Italie dont les drapeaux, dit-il, peuvent s'unir à celui de S. A. S. le Prince Albert.

MM. Bellinzona, Néri, Natta et P. Casimir prononcent ensuite des allocutions qui ont été vivement applaudies.

Dans son audience du 21 novembre 1907, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

S., P.-F., né à Avignon (Vaucluse) le 21 juin 1848, artiste lyrique, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion;

C., L., né à Lucca (Italie) le 19 avril 1848, terrassier, demeurant à Villefranche-sur-Mer, six jours de prison et 16 francs d'amende, pour le même délit;

V.-E., A.-J., né à Leffinghe (Belgique) le 3 juillet 1852, artiste lyrique, demeurant à Nice, quarante jours de prison et 32 francs d'amende, pour le même délit, avec les circonstances de récidive.

La Vie Artistique

THÉÂTRE

Spectacle léger, fort léger même — mais qui voudrait s'en plaindre? — pour le début de la saison.

Mardi, la *Bonne Hôtelière*, de MM. Yves Mirandé et Henri Géroule, jouée par M^{mes} Degoyon et Suzanne Deroche, MM. Maury, Fernal et Launay,

a fait rire un public favorablement disposé par la longue abstinence des mois d'été. La bonne hôtelière ne se contente pas d'offrir bon souper et bon gîte à son jeune locataire, M. Jean. Elle met encore une fâcheuse insistance à lui offrir le reste. Mais ce reste d'une voix qui ne consent pas à se taire et d'une ardeur qui ne s'éteint jamais, n'est pas de nature à séduire le jeune Jean. L'arrivée opportune d'une lettre chargée lui permet heureusement d'échapper aux assiduités de cette dame de tempérament excessif et d'aller rejoindre l'aimable Deroche.

Mille Regrets, de MM. Delorme et Gally, nous ramène M^{lle} Deroche, *quantum mutata* et devenue une élégante théâtreuse. Nous voyons auprès d'elle Maurice Lamy, toujours aussi divertissant, MM. Moret et Alex. Naturellement, *Mille Regrets* se passe dans le monde des coulisses. On nous y conte, de façon fort amusante, le manège d'un directeur aux abois, à la poursuite du commanditaire ou, comme on dit très vulgairement, de la « poire ». MM. Lamy et Moret s'évertuent avec beaucoup d'esprit dans cette poursuite.

La soirée se terminait par une gracieuse opérette *Rose Mousse*, dont la musique est du maître Charles Lecocq. *Rose Mousse*, ou la dernière des grisettes, est une petite ouvrière qui, se trouvant, à la crémèrie où elle grignotte son déjeuner, placée entre l'amour et l'argent, abandonne l'argent pour l'amour. L'amour est dans la circonstance représenté par le baryton Alberthal, l'argent par l'excellent Poudrier. Quant à *Rose Mousse*, c'est M^{me} Charley, une rose dans la mousse d'or de ses cheveux.

Trois actes nouveaux ont occupé les deux représentations de la fin de la semaine.

Le N° 33, de MM. Vély et Miral, est un numéro de loterie dont l'heureux possesseur a droit à un lot vivant qui n'est autre que la jolie demi-mondaine Liane. Comment le billet gagnant (Ah! le bon billet...) passe des mains de son propriétaire dans celles d'un commissionnaire et de ce qu'il en résulte, c'est ce qui nous a été exposé par M. Lamy, commissionnaire extravagant, MM. Maury et Dubuisson et par M^{lle} Deroche, M^{mes} Desbel et Ferrière.

Un Don Juan nous apparaît ensuite sous les apparences un peu inattendues de M. Poudrier. Mais ce Don Juan, peu soucieux de gloire, fait endosser sa réputation au jeune et chaste Anatole. D'où série de quiproquos habilement exploités par M. Rose.

L'Entr'acte, une aimable partition de Martinet, sur des paroles de Boucheron, sert à M^{me} Charley de prétexte à des imitations d'artistes et de chanteuses dans lesquelles la gracieuse divette s'est fait vivement applaudir.

CONCERTS

Le concert de jeudi a dignement inauguré la série des manifestations musicales de la saison nouvelle. Les noms de Beethoven et de Wagner étaient inscrits à la fin de chacune des parties. Le reste du programme était composé de pages descriptives, avec Grieg, Sporck, Rimsky-Korsakow et Saint-Saëns.

M. Jehin, à son apparition au pupitre, a été l'objet de chaleureuses acclamations. Il a dirigé son orchestre avec l'autorité, le savoir et le sens des nuances qu'on lui connaît. Le remarquable instrument qu'il a entre les mains lui permet d'ailleurs de rendre comme il la comprend et dans toute sa délicatesse la pensée des maîtres.

Le concert débutait par une ouverture d'Edward Grieg. Cette œuvre, *En Automne*, donne une juste idée de l'inspiration poétique et tendre, de la mélancolie tantôt gracieuse et tantôt sauvage du maître qui vient de mourir. L'ouverture comprend trois mouvements, le premier d'un rythme large, le second plus vif et plus haut en couleurs avec de curieux effets de timbres, le troisième enfin fort brillant.

La septième symphonie ou *Symphonie en La* de Beethoven, qui, le programme nous le rappelle, fit dire à Weber que l'auteur était mûr pour les *petites maisons*, montre excellemment la rapidité de l'évolution du goût en musique, puisque le moindre auditeur se reconnaît aisément là où l'auteur du *Freyschütz* ne voyait qu'obscurité et déraison. Certes, l'inspiration est d'une élévation sublime. Mais la pensée reste toujours maîtresse d'elle-même et l'on en suit l'admirable développement à travers les grâces du *vivace* et de l'*allegretto*, la tendresse souriante du *presto* et le fougueux désespoir de l'*allegro*. Cette œuvre admirable, dont l'exécution passe pour l'écueil des chefs d'orchestre, a été rendue avec une ampleur et une délicatesse parfaites.

La deuxième partie comprenait une intéressante suite d'orchestre du jeune et renommé compositeur Georges Sporck. *Paysages Normands* comprend six parties développées dans un style brillant et très personnel. La première, *A Villerville*, expose le thème : la seconde, *Au Marché*, est une jolie page descriptive qui contient d'amusantes dissonances. Dans la troisième, *Au Calvaire*, le quatuor expose une phrase d'un émouvant caractère religieux suivie d'un développement plein de vie et d'émotion. *L'Élégie* qui suit a été pour l'excellent flûtiste, M. Gabus, l'occasion d'un succès personnel. La cinquième partie, *A travers champs*, reprend la phrase du début, qui est chantée par le quatuor et rehaussée par d'heureuses sonorités de cuivres. Enfin la *Marche Normande*, où tout l'orchestre entre peu à peu en jeu, a brillamment couronné cette intéressante suite.

Sadkô est un fragment extrait d'un opéra de Rimsky-Korsakow, qui a eu beaucoup de succès en Russie et qui va être, cet hiver, joué à l'Opéra de Paris. Sans entrer dans l'analyse de la légende dont s'est inspiré le musicien, il suffit de reproduire, pour faire comprendre le thème, la brève notice donnée par le programme :

Le vaisseau de Sadkô, notable habitant de Novgorod, est arrivé en pleine mer. Désigné par le sort, Sadkô est lui-même jeté dans les flots, comme tribut au Roi des mers... Le vaisseau poursuit son chemin.

Resté seul au milieu des flots, Sadkô est, avec sa lyre (tympanon), entraîné par le Roi des mers dans son royaume sous-marin.

Il se trouve au milieu d'un grand festin. Le Roi des mers mariait sa fille à l'Océan. Celui-ci, ayant fait jouer Sadkô de sa lyre, se mit à danser et tout son royaume l'imita. L'Océan s'agita aussi ; il brisa et engloutit les vaisseaux... Alors Sadkô arracha les cordes de son tympanon, la danse cessa et la mer devint calme.

Sur cette donnée, Rimsky-Korsakow a écrit une musique pittoresque, curieuse parfois jusqu'à la préciosité, peu émouvante, mais remarquablement originale et brillante.

M. Corsanego a fait applaudir son beau talent dans le prélude du *Déluge* de Saint-Saëns. Cette page impressionnante a été, comme toujours, très vivement goûtée.

Enfin l'ouverture de *Tannhäuser* a magnifiquement clôturé, dans un mouvement d'apothéose, cette belle et intéressante séance.

Jeudi 28 Novembre 1907, à 2 heures et demie
2^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
sous la direction de M. LÉON JEHN

<i>In der Natur</i> , ouverture.....	Dvorak.
(Dans la Nature).	
<i>Symphonie en Ré mineur</i>	César Franck.
Ouverture de l' <i>Orestie</i>	S. Tanéïev.
(Trilogie d'Eschyle).	
Thème et variations du 5 ^e Quatuor....	Beethoven.
<i>Tristan et Isolde</i>	Wagner.
<i>Méphisto</i> , valse fantastique.....	Liszt.
(Episode d'après le <i>Faust</i> de Lenau).	

TIR AUX PIGEONS DE MONTE CARLO

Lundi 16 décembre 1907 : *Prix d'Ouverture* (handicap). — 500 francs, ajoutés à une entrée de 40 francs. 1 pigeon.
Mercredi 18 décembre : *Prix d'Hiver* (handicap). — 500 francs, ajoutés à une entrée de 40 francs. 1 pigeon.

Vendredi 20 décembre : *Prix de Décembre* (handicap). — 500 francs, ajoutés à une entrée de 40 francs. 1 pigeon.

Lundi 23 décembre : *Prix de Noël* (distance fixe). — 500 francs ajoutés à une entrée de 40 francs. 1 pigeon à 26 mètres 1/4.

Jeudi 26 décembre : *Prix du Stand* (handicap). — 500 francs, ajoutés à une entrée de 40 francs.

VARIÉTÉS STATISTIQUES

La Longévité des Animaux

Le *Journal de la Santé* vient de publier une petite étude, plutôt humiliante pour nous autres hommes ! Il en découle que nous sommes à peine plus *macrobites* que les chardonnerets, et que nous mourons plus vite qu'une oie, un perroquet ou un chameau !

Les statisticiens, qui sont gens impitoyables, nous apprennent ainsi qu'une *abeille* ne vit qu'une année à peine ; l'*araignée*, qu'elle soit celle sinistre du matin ou l'aurolée du soir, dure 7 ans ; un *lièvre*, entre 7 et 8 ans ; pour la joie des enfants, un *grillon*, 10 ans ; un *renard*, 15 ans ; un *chat* et un *bœuf*, de 18 à 20 ans ; il en est de même du *loup*, de l'*écrevisse*, du *daim*, de l'*ours*, du *porc*, si le charcutier ne lui a pas au préalable fait une parure.

Le *cheval*, l'*âne* poussent jusqu'à 30 ans, quand on ne les a pas trop poussés durant leur vie !

Le *chameau*, l'*oie*, le *perroquet* ne dédaignent pas de fêter leur demi-siècle, tandis que le *lion* et le *rhinocéros* arrivent à l'ancienneté, vers 65 ans.

Voici maintenant les centenaires : saluons avec respect la *carpe*, qui baille encore à 150 ans — malgré la légende, du reste, qui la fait vivre 500 ans et plus !

L'*éléphant* s'ajourne, lui, à 200 années, conservant par devers lui sa philosophie jusqu'à la fin, tandis que le *crocodile* atteint 250 printemps, sans perdre, hélas ! trop de ses dents.

La moyenne de la vie humaine étant de 33 ans, on voit quelle triste figure nous faisons parmi ces oubliés du bonhomme : le Temps !

Les oiseaux nous réservent aussi de désagréables constatations ; par rapport à leur petite taille et à leur faible poids, non seulement ils vivent très vieux, mais leur vieillesse est le plus souvent exempte des accidents et des manifestations séniles que l'on observe toujours chez les autres animaux.

La cause de cette longévité, qui place les oiseaux en général immédiatement après les *reptiles*, est due, nous dit M. Metchnikoff — qui a consacré tant d'années à l'étude de la vieillesse — aux conditions d'organisation et de vie des oiseaux.

On constate chez eux l'absence du *gros intestin*, proprement dit. Ceci empêche l'accumulation des matières digérées et explique comment le tube digestif de certains oiseaux ne contient qu'une flore microbienne très pauvre.

C'est donc à la qualité de leur flore intestinale que les oiseaux doivent de vivre vieux.

Ceux qui vivent le moins, les plus petits, vivent encore 8 à 9 ans ; des *canaris* ont été conservés vivants pendant 17 et 20 ans ; des *rossignols* atteignent 25 ans.

Les oiseaux de mer, *goélands*, *mouettes*, peuvent vivre jusqu'à 40 ans et plus.

Il est permis aux *corbeaux* de croasser jusqu'à 60 ans et même 70 ans, tandis que le *cygne* peut faire la parure d'un parc pendant 70 ans et non 300 ans, comme on lui octroie gratuitement.

Par contre, l'*aigle* franchit 150 années sans avoir recours à aucun *œuliste*, et le *condor* se fait si vieux, qu'il finit à la longue par prendre la forme et l'aspect des cimes où il a vécu.

C'est là, paraît-il, un des spectacles les plus étranges, pour le voyageur qui parcourt les Grandes Andes, que de voir s'animer tout à coup des aiguilles de rochers, des pics qui lui paraissaient inertes et dont cependant la forme bizarre l'avait frappé !

Ainsi l'homme, au milieu de toute la nature animée, est un des êtres les plus fugitifs ! Il est pour le moins étrange que ce soit précisément lui, qui se raccroche le plus à cette planète, qu'il ne doit cependant qu'entrevoir !

E. IZARD.

LA STATISTIQUE

ET LA

SOLUTION DES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES

Par M. E. IZARD

Directeur du Service Foncier

CHAPITRE PREMIER

RÔLE DE LA STATISTIQUE

Les problèmes économiques. — A chaque pas, la pratique pose à l'économiste, aux gouvernants, au financier comme au commerçant et à l'industriel, de graves problèmes qu'ils ne peuvent pas écarter et dont la solution, selon qu'elle sera bonne ou mauvaise, fera le succès ou la ruine de leur entreprise.

Ces problèmes sont multiples et délicats; ils concernent, par exemple, les mouvements des populations, l'achat des matières premières et les sources d'approvisionnements, l'exportation et l'importation, les questions mobilières et immobilières et la propriété foncière en général, le transport et toutes les questions fiscales, etc., etc.

De tels problèmes, et bien d'autres encore que l'on pourrait y joindre, réclament impérativement une réponse. Les ajourner, c'est les résoudre contre soi. Ils vous somment, bon gré mal gré, de vous prononcer et de prendre parti.

Placés devant cette sommation brutale, les intérêts s'en tirent comme ils peuvent, par le tact et par l'instinct, c'est-à-dire tant bien que mal, en général plutôt mal que bien, et ceux qui se trompent paient chèrement leur erreur.

N'y a-t-il pas mieux à faire que d'aller ainsi à tâtons? Est-on désarmé devant les nécessités économiques et sociales? Il y a lieu de croire que non.

La statistique a précisément pour objet d'indiquer avec sûreté, dans bien des cas, la solution la meilleure et de mettre aux mains de l'homme d'Etat une sorte de fil conducteur qui l'empêche de s'égarer dans l'obscur dédale des faits.

Il y recueille ainsi, parfois, de sévères avertissements. Napoléon I^{er} appelait la statistique « *le budget des choses* ». On conçoit donc que l'administrateur a le plus grand intérêt à tenir constamment à jour ce budget, qui débrouille pour lui le chaos des faits quotidiens, les classe et les résume en quelques résultats saisissants.

Il possède ainsi le secret de sa gestion; il la mène, au lieu d'être mené par elle, et sait toujours exactement où il va et où il est, au lieu de marcher au hasard.

La statistique impose ainsi au chef un attentif examen de conscience et des investigations profondes, dont il n'aurait peut-être pas senti la nécessité sans cette sommation impérative. Elle l'oblige à scruter mille choses, au milieu desquelles il vit sans les voir, et à se rendre compte de tous les éléments qui, parfois à son insu, influent sur le résultat final.

Il peut alors corriger à temps les déviations de sa route et s'orienter sûrement vers le succès, comme, les yeux sur la boussole, le pilote met le cap sur le port.

Les problèmes commerciaux et industriels. — Tout ce qui vient d'être dit peut s'appliquer plus encore à la solution des problèmes commerciaux.

Pendant longtemps, on a vécu sur cette pensée que le commerce s'apprenait tout seul, par la pratique de la vie; que l'on devenait commerçant comme on devient nageur, en se jetant à l'eau, et qu'il était indispensable, pour réussir dans cette carrière, d'en avoir parcouru toutes les étapes, à commencer par la plus humble, jusques et y compris le balayage du magasin.

Cette théorie, ou plutôt ce mépris de la théorie, s'appuyait d'ailleurs sur des exemples de grands succès, sur les noms estimés et respectés de commerçants de premier ordre, qui s'étaient faits eux-mêmes, étaient exclusivement les enfants de leurs œuvres et n'avaient eu d'autre école que celle de la pratique. Occupant les situations les plus hautes et les plus méritées, membres des conseils électifs, qui parlent au nom du commerce, il était naturel que ces hommes fussent convaincus que leur système était le meilleur, et que rien ne valait,

comme préparation commerciale, la mêlée des intérêts et la lutte pour l'existence.

Ce n'est pas, cependant, avec le succès de quelques individualités brillantes, — toujours sûres de se tirer d'affaire, — qu'on peut justifier un système, mais par les résultats de son application à la masse douée d'aptitudes moyennes. Or, envisagée à ce point de vue, la thèse de l'initiation spontanée des commerçants est une véritable erreur, à ce point funeste à l'essor de l'enseignement commercial, que, malgré d'honorables efforts locaux, presque tout reste encore à faire de ce côté.

Cet enseignement n'est pas seulement indispensable au commerce: il l'est également à l'industrie. On aurait certes mauvaise grâce à médire de la préparation technique; mais, si bien comprise et si essentielle qu'elle puisse être, elle ne saurait suffire à l'industriel qui a de plus en plus besoin de se doubler aujourd'hui d'un commerçant. L'ingénieur aura beau déployer tout son talent pour améliorer l'outillage, la qualité, le rendement et pour diminuer le prix de revient: ses efforts resteront impuissants, si, à côté de lui, l'on achète mal les matières premières et si l'on vend mal les produits finis; si on lui donne à fabriquer des objets désavantageux; si l'on ne sait pas conserver les anciens débouchés et en conquérir de nouveaux; en un mot, si la direction commerciale vient paralyser la direction technique (1).

Les procédés techniques se propagent et se vulgarisent rapidement grâce à leur transmission par l'enseignement et la publicité. Le lendemain du jour où une invention a surgi quelque part, elle est partout connue et partout appliquée, de sorte que ce n'est plus guère l'avantage technique qui peut constituer une cause permanente ou même durable d'inégalité dans le champ de la concurrence internationale.

Il n'en va pas de même pour les connaissances et les méthodes commerciales. Elles restent pour ainsi dire personnelles à ceux qui les exploitent. Il semble que ce soit là un outillage individuel, que chacun conquiert pour son compte, pièce à pièce, et qu'il emporte avec lui le jour où il se retire de la lutte.

L'enseignement commercial, à coup sûr, ne donnera pas au commerçant qui en serait dénué le coup d'œil, la décision, l'application, la prudence, la sagacité, c'est-à-dire toutes ces qualités maîtresses qui font le succès professionnel. Mais on n'a jamais soutenu que l'école rendit inutile et suppléât les dons naturels, pas plus chez les commerçants que chez les ingénieurs, les professeurs et les magistrats. Ce qu'elle peut et ce qu'elle doit faire, c'est développer ces dons, les affiner, les régler, les coordonner en vue du but et les fortifier par des méthodes où se condense l'expérience d'autrui.

Muni de ce bagage que lui fournira l'école, le commerçant sera bien mieux armé que celui qui devra tout tirer de lui-même, s'instruire à ses dépens et demander à l'expérience des leçons qu'elle met toujours à très haut prix.

C'est en se plaçant sous le patronage de cette alliance si nécessaire et si féconde entre la science et le commerce, que la statistique arrive à faciliter la solution des problèmes commerciaux et à rendre de réels services à ceux qui veulent et savent la mettre en œuvre.

CHAPITRE II

MÉTHODES PARTICULIÈRES DE STATISTIQUE ET LEURS APPLICATIONS.

(Statistique graphique; interpolation. — Statistique géométrique).

§ 1^{er}. — STATISTIQUE GRAPHIQUE; INTERPOLATION.

Tout le monde connaît les ressources que présente l'application des dessins à la statistique, ce qu'on appelle la *Statistique graphique*. Elle est aujourd'hui d'un emploi usuel, c'est une langue universelle, avec laquelle chacun de nous est familiarisé.

On traduit ainsi les fluctuations des valeurs de Bourse, celles du baromètre et du thermomètre, les mouvements de la population, ceux des récoltes et du commerce, etc.

Ce procédé n'ajoute rien au fait, si ce n'est la clarté, l'élégance et le relief. Il se borne à le traduire aux yeux, et l'on conçoit que des esprits très sagaces puissent à la rigueur se passer de son concours, comme un habile

(1) M. E. Cheysson: Congrès de l'Enseignement Technique. — Bordeaux, septembre 1886.

danseur de corde peut se passer d'un balancier. On le fait parfois sortir de cette attitude passive, où il est impeccable, pour lui demander davantage et le lancer dans les aventures.

Il se transforme alors en un procédé d'*interpolation* ou d'*extrapolation graphique*, qui consiste dans le prolongement hypothétique d'une courbe dans l'intervalle ou au delà de ses éléments connus, en supposant la continuité de son allure. De cette manière, on parvient à combler les lacunes des observations dans le passé et même à sonder les profondeurs de l'avenir. Ainsi, le météorologiste, accoutumé à suivre les ondulations des courbes barométriques, leur demande l'annonce du temps à courte échéance.

Ainsi encore, l'économiste, l'homme d'Etat, qui veulent préjuger la situation respective des diverses puissances, dans un demi-siècle par exemple, prolongent hypothétiquement jusqu'à cette date les courbes qui expriment les mouvements des populations dans les divers pays, et, par ce moyen, ils établissent une épure qui donne parfois de sévères avertissements.

Cette méthode d'interpolation a des applications très précieuses, entre des mains prudentes et pour les phénomènes dont le mouvement, empreint depuis longtemps d'une grande régularité, semble échapper à l'action de causes perturbatrices, capables d'en altérer l'équilibre. Mais elle a un côté conjectural qui est inquiétant et peut égarer. Quand on prophétise, on court risque de se tromper. Or, la statistique, en sa qualité de grave et discrète personne, doit se montrer sobre de ces témérités.

§ 2. — STATISTIQUE GÉOMÉTRIQUE.

Cette méthode n'est pas une abstraction mathématique, une pure curiosité de l'esprit, accessible à un petit nombre d'initiés. Elle est destinée, sinon à la totalité des commerçants et des industriels, du moins à cette élite, qui remorque la masse après elle. La pratique est à la fois son point de départ et son point d'arrivée. On la doit aux remarquables études de M. E. Cheysson, qui un des premiers l'a appliquée à de multiples travaux. Telle qu'il l'a conçue, cette méthode avait des points de contact avec des théories émises: en France, par MM. Cournot, du Mesnil-Marigny, Dupuit, Wolkoff, Fauveau, de La Gournerie; en Angleterre, par MM. Stanley-Jevons, Whewell, Tozer et Macleod; en Suisse, par M. Léon Walras; en Allemagne, par MM. Gossen, de Thünen, Rau, Brentano, Launhardt; en Italie, par MM. Boccardo, Errera, Zambelli; aux Etats-Unis, par M. Hadley; etc.

En général, ces auteurs se sont placés au point de vue de l'analyse spéculative pour l'exposition et la dissection des catégories économiques, telles que l'échange, la valeur, la monnaie..., plutôt qu'ils n'ont visé des applications pratiques et la solution des problèmes industriels; mais ils n'ont pas moins frayé la voie à la transformation commerciale de la *statistique géométrique*.

Cette méthode se tient à mi-chemin entre la statistique graphique et l'interpolation; elle participe de leurs avantages, en échappant à leurs inconvénients. Elle est sûre comme la première, et active comme la seconde. Elle va au delà du fait, au lieu de se borner à le traduire et à le photographier; elle se propose de découvrir des éléments inconnus; mais dans cette recherche elle ne livre rien au hasard, ni à l'hypothèse. C'est le fait brut lui-même, convenablement mis en œuvre, qui fournit les solutions qu'il contenait implicitement et qu'il s'agit d'en extraire, comme on extrait le métal de son minerai.

L'observation est à la base de la méthode pour lui livrer la matière de ses premiers tracés, et, jusque-là, nous sommes en pleine statistique graphique. Mais, sur ces courbes primordiales, comme sur un échafaudage solide, on vient ensuite en établir d'autres, qui s'en déduisent d'une façon mathématique, c'est-à-dire avec une rigueur absolue.

Le système est donc en partie expérimental, en partie géométrique. Il emprunte ses données à l'observation, les traduit par la statistique graphique, et les met en œuvre par la géométrie. Il n'est donc pas autre chose qu'un moyen, mais un moyen puissant, d'élaborer ces données empiriques et réalise, par rapport aux ressources du raisonnement, les mêmes avantages que l'algèbre, dont les opérations conduisent droit au but. Seulement,

il ne s'agit pas ici d'équations à résoudre par les finesse du calcul, mais de courbes dont les points d'inflexion, les rebroussements ou les intersections répondent aux questions posées par la pratique industrielle et commerciale (1).

C'est ce concours de l'observation à la base et de la géométrie au sommet, que M. Cheysson a exprimé, en désignant cette méthode sous le nom de *Statistique géométrique*.

Elle ne saurait encourir les reproches qu'on fait d'ordinaire à l'emploi des mathématiques pures dans les questions économiques, trop complexes, dit-on, pour souffrir qu'on les enferme dans une formule. Ce serait, à coup sûr, une prétention vaine que de vouloir mettre en équation tous les problèmes où l'homme est directement en jeu avec sa nature ondoyante et diverse.

Pour ce problème, en effet, la plupart des éléments qui interviennent dans le résultat définitif, ne se laissent ni peser, ni mesurer, ils n'ont pas de « mètre », et dès lors, ils échappent à la prise des mathématiques. Mais au contraire, ces dernières ont barre sur toute une classe d'objets corrects et bien définis, tels les prix, les quantités, les monnaies. Ceux-là, le calcul graphique peut les atteindre utilement, à la condition de n'agir que sur des données d'expérience et de se borner à une sorte de manipulation sûre et rapide, qui abrège et simplifie les opérations, écarte les chances d'erreur et fasse apparaître les solutions, non seulement à l'esprit, mais aux yeux.

(A suivre).

E. IZARD.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Etude de M^e Lucien BARBARIN, avocat à Monaco, 7, rue Albert.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIÈRE D'UNE PARTIE DE MAISON
sise à Monaco, 11, rue de la Turbie et 12, avenue du Castelleretto.

L'adjudication aura lieu le mardi 24 décembre 1907, à 9 heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, au palais de Justice.

Désignation. — Une partie de l'étage supérieur d'une grande maison sise à Monaco, quartier de la Condamine, ayant deux entrées principales : une, rue de la Turbie, n° 11 ; l'autre, avenue du Castelleretto, n° 12, formant le troisième étage sur la rue de la Turbie et le deuxième étage sur l'avenue du Castelleretto.

Ensemble une grande cave formant deux locaux en contre-bas sur l'avenue du Castelleretto, n° 12.

La façade principale sur l'avenue du Castelleretto est percée de trois fenêtres dont une avec balcon. La porte d'entrée du rez-de-chaussée est à l'usage de tous les copropriétaires de l'immeuble.

La façade sud-ouest, donnant sur un escalier allant de la rue de la Turbie à l'avenue du Castelleretto, est percée de trois fenêtres.

La façade sur la rue de la Turbie est également percée de trois fenêtres. La porte d'entrée sur ladite rue est commune aux propriétaires de l'immeuble.

Du côté nord-est il n'existe pas d'ouvertures.

Les deux locaux ou grande cave confinent : au nord, Jacques Oberto ; au sud, Joseph Oberto ; à l'est, Albin Oberto, et à l'ouest, l'avenue du Castelleretto.

Faits et procédure. — La portion d'immeuble ci-dessus désignée a été saisie par procès-verbal de M^e TOBON, huissier à Monaco, en date du vingt et un septembre dernier, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques le trois octobre suivant, volume 4, numéro 2, par M. le Conservateur qui a perçu les droits ;

A la requête du sieur **Jacques Oberto**, propriétaire, demeurant à Monaco, pour lequel domicile est élu en l'étude de M^e BARBARIN, avocat,

Contre le sieur **Antoine Oberto**, propriétaire, demeurant à Monaco.

Un cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par M^e Barbarin, avocat,

(1) M. E. Cheysson : *La Statistique géométrique (Le génie civil, Paris, 1887)*.

et déposé au greffe du Tribunal Supérieur le seize octobre dernier.

Mise à prix. — Outre les clauses et conditions du cahier des charges, la vente aura lieu aux enchères publiques sur la mise à prix de **quinze mille francs**, ci..... **15.000 fr.**

Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèque légale qu'ils devront la requérir avant la transcription du jugement d'adjudication.

Pour extrait :

Signé : BARBARIN, avocat poursuivant.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la succession, réputée vacante, de la demoiselle **Marie-Hortense-Hyacinthe Morlé**, sont invités à produire leurs titres entre les mains de M. RAYBAUDI, administrateur provisoire, au Greffe du Tribunal Supérieur, dans le délai de huit jours. Monaco, le 26 novembre 1907.

L'Administrateur provisoire, RAYBAUDI.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco, 8, rue des Carmes.

VENTE VOLONTAIRE

Le jeudi vingt-huit novembre courant, à neuf heures du matin, et jours suivants, s'il y a lieu, dans la salle de vente Cursi, sise boulevard Charles III, à la Condamine, Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères d'une grande quantité de meubles et objets mobiliers tels que : armoires à linge, bain à pied, lampes, chaises, fauteuils, tentures, fourneau, poufs, fauteuils, casiers à bouteilles, divan, piano, lits, guéridons, commodes toilette, suspension, chaises cannées, tables, buffets, tableaux, glaces, armoires, rideaux, vaisselle, etc. etc.

Au comptant, et 5 % en sus des enchères.

L'Huissier : Ch. BLANCHY.

AVIS. M. FRANÇOIS DAGNINO porte à la connaissance du public, de ses nombreux amis et connaissances qu'il vient de créer, à la Condamine, 6, rue Caroline, une

AGENCE CIVILE & COMMERCIALE

qui s'occupera notamment de *Contentieux, Recouvrements et Renseignements commerciaux, Gérances, Ventes et Locations d'immeubles, Achats et Ventes de Fonds de commerce, etc.*

M. CHARLES PASSERON, qui a été, pendant vingt-cinq ans, principal clerc d'huissier de M^{es} Mars, Bertrand et Blanchy, a la direction de l'Agence.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^e Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

C^e d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes ; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des vias, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Mollo).

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : Montée de la Royana, villa André-Jeanne, 3, Condamine, et villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

Nettoyage à Sec spécial. Gants depuis 0^f 25.
Frisure de Plumes et Boas. Blanchissage Hygiénique.



Usine à Beausoleil. — Magasin : **Monte Carlo**
villa Paola, 25, boulevard du Nord

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM **LOTUS BLEU** NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.

Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.

Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa des Garets, boulevard de l'Ouest

MONACO (Condamine)



Installations à forfait. — Réparations de Meubles
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.

Prix modérés.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 17 au 24 novembre 1907.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Newcastle	vap. Alfred, allem.	Christensen	Houille
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Gènes	goél. Giovannina, ital.	Sodini	Blé
Id.	br.-goél. Leonardo, ital.	Acquarone	Id.
Cannes	b. Joséphine, fr.	Cassinelli	Sable.
Id.	b. Fortune, fr.	Gandillet	Id.
Id.	b. Reine-des-Anges, fr.	Gandillet F.	Id.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Lambert	Id.
Id.	b. Ville-de-Cannes, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Tassis	Id.

DÉPARTS du 17 au 24 novembre.

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Valence	vap. Alfred, allem.	Christensen	Houille
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Martigues	b.-g. Mafalda, ital.	Bertini	Sur lest.
Nice	b. Capitaine-Noir, fr.	Courbon	Fûts vides.
Id.	b. Deux-Frères, fr.	Courbon F.	Id.
Cannes	b. Joséphine, fr.	Cassinelli	Sur lest.
Id.	b. Fortune, fr.	Gandillet	Id.
Id.	b. Reine-des-Anges, fr.	Gandillet F.	Id.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Lambert	Id.
Id.	b. Ville-de-Cannes, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Tassis	Id.